

**Animation des points de ventes boursières ; cas des agences bancaires -BECHAR.  
Promotion's stock exchanges-sales; Case of banking agencies -BECHAR.****Benali AMINA**

Université Tahri Mohamed - Bechar (Algérie), benali.amina@univ-bechar.dz

**Date de réception :** 04/07/2021**Date d'acceptation:** 28/09/2021**Date de publication :** 30/09/2021**Résumé:**

La bourse d'Alger est en stagnation et tout le monde met en évidence les acteurs intervenants sur ce marché maîtrisent leur métier, or cette étude nous a prouvé le contraire via un questionnaire destiné aux vendeurs de sept agences bancaires (A la commune de Béchar) ;

En amont de ce marché, les points de ventes des titres sont en apathie vu la mal formation pour ce genre d'opérations qui devraient jouer un rôle primordial quant à l'animation des points de vente boursières et assurer la souplesse des transactions de valeurs mobilières en démarchant la clientèle et d'offrir de l'information boursière à toute les parties prenantes qui s'avèrent être dépourvues de cela. Donc, un travail d'assistance des IOB sur leur mission reste toujours un défi à relever en les inscrivant dans une démarche "proactive" consolidée par une vraie politique d'ordre marketing afin d'assurer la vulgarisation de l'information boursière.

**Mots-clés:** Bourse; IOB; vendeurs de titres; investisseurs; animation.

**Codes JEL:** E59 , G21, N27 .

**Abstract:**

The Algiers Stock Exchange is in stagnation; Therefore, people give evidence to the intervening actors in this market do their trade, or this study proved the contrary ; in a direction against the current of stream of this market, the points of sales are in apathy, Openly and publicly because of the formation and the no preparation of the sellers of this operations to play a primordial role as to animate, stock exchange sale point, to ensure and consolidate the transaction of transferable securities. To prospect customers and to bring information of stock exchange to all concerned those are turned out of that. In general rule an assistance for the intermediary agents on stock exchange remains always a challenge to take up and to record it in a an anticipation action consolidated by a true politic of Marketing to improve the vulgarization of stock exchange information.

**Keywords:** Exchange; IASE; securities dealers; investors; animation.

**JEL Classification Cods :** E59 , G21, N27.

## **Introduction:**

Depuis des décennies on assiste à un développement de l'économie à l'échelle planétaire, ce qui constitue l'un des traits majeurs de la période contemporaine. Ce développement se présente comme le principal objectif de chaque pays, il doit toucher l'ensemble des secteurs d'activité notamment celui de la bourse des valeurs.

Il est admis aujourd'hui que l'efficacité du secteur financier est un facteur déterminant de la croissance économique d'un pays et son degré du développement conditionne la réussite des politiques économiques (KHERBACHI, 2011), les marchés boursiers sont l'une des sources de financement de l'économie. Ils permettent aux sociétés privées et publiques, aux collectivités locales et à l'état de se procurer des fonds pour financer leurs investissements en faisant appel directement aux épargnants. (CIC, 2021)

En Algérie comme dans tout autre pays émergents dispose d'une bourse de valeurs mobilières ; Depuis son démarrage effectif à la fin de l'année 1999 , la Bourse d'Alger enregistre actuellement que quatre titres de capital (actions) cotés (groupe SAIDAL, la chaîne hôtelière EL AURASSI, la compagnie privée d'assurances Alliance Assurances et la société d'agroalimentaire NCA-Rouïba) agrégeant une capitalisation de 15 milliards de dinars et d'un seul titre de créances corporatives (obligations de la société du DAHLI) émis auprès du grand public (KENOUCHE, 2020). Et afin de la dynamiser et propulser ses activités, plusieurs actions ont été entreprises par le Ministère des Finances visant à diversifier l'offre des titres financiers et à améliorer les conditions de fructification de l'épargne sur le marché boursier. (Boudrioua, 2020) A cet effet, il a été procédé à l'admission des Obligations Assimilables du Trésor (OAT) à la négociation au niveau de la Bourse d'Alger à compter du 11 février 2008, (hamadi, 2021) .Parallèlement, les autorités financières ont reconduit à travers les lois de Finances des années 2009 et 2010 l'exonération fiscale (IRG et IBS) réservée aux produits et plus-values engrangées sur les valeurs mobilières et titres financiers négociés sur le marché boursier (Mutize, 2020) ,entre à l'image de plusieurs places boursières émergentes, un compartiment dédié au financement des Petites et Moyennes Entreprises (PME) institué en date du 12 Janvier 2012, qui a donné lieu à la création d'un nouveau métier intitulé le promoteur en Bourse. (Kerzabi, 2020)

Malgré tous les efforts qui ont été fait, le nombre des sociétés cotées reste modeste et les niveaux des échanges et de la capitalisation boursière demeurent relativement faibles (Ghezal, 2020). A compter qu'il reste toujours des défis à relever visant le développement de ce marché et la professionnalisation de ses différents acteurs. (chemam, 2016)

Par ailleurs, La contribution de système bancaire dans l'animation des opérations boursières à travers une optique purement d'ordre marketing est l'une des conditions majeures d'un développement harmonieux de ce domaine, en obtenant un agrément auprès de la COSOB la banque étatique s'est dotée de qualité d'IOB d'où les agences bancaires constituent des points de vente boursières (Khadidja, 2018), la banque algérienne a diversifié ses services en intégrant de nouvelles formes de service tel que la vente des valeurs mobilières en donnant de nouvelles options aux épargnants pour fructifier leurs argents en le plaçant à travers la souscription des titres.

Donc la problématique principale que nous proposons tourne de la question fondamentale suivante :

**« Quel est la raison principale de l'apathie des points de vente de la bourse d'Alger qui fait que la transaction de titres au niveau de cette dernière jugée très faible ? »**

## ***Animation des points de ventes boursières ; cas des agences bancaires -BECHAR.***

Autrement dit, quel est la raison principale entravant le dynamisme de la vente des valeurs mobilières au sein des agences bancaires habilitées (les points de vente) ?

Cette problématique principale sous-tend plusieurs questionnements qui peuvent être formulés comme suit :

- Les moyens mis en place pour ce genre de processus sont-ils insuffisants ?
- Les autorités organisatrices sont-elles mené une politique d'ordre marketing fiable dans le but d'animer les ventes et vulgariser l'information ?
- Les vendeurs de titres sont-ils bien préparés pour accomplir leur mission (la vente)?

A la lumière des questions posées et dans l'espoir de réaliser les objectifs visés, les hypothèses suivantes doivent être testées :

- La mal formation des vendeurs (banquiers) en la maîtrise des opérations boursières qui jouent un rôle primordial quant à l'animation des ventes des titres.
- L'absence d'une culture boursière chez les chargés d'étude ce qui les empêche de la promouvoir et s'éloigner de vente de ce genre de produit (titres).

L'importance de ce travail de recherche apparait à travers :

- Etant donné qu'on a travaillé sur un vrai problème économique et d'assistance empirique, les résultats obtenus peuvent être exploités et pris en considération par les responsables de la tutelle des agences bancaires et aussi bien par les institutions organisatrices de ce genre de processus.
- L'originalité de la recherche menée.

Pour les recherches précédentes qui ont traité une problématique de ce genre (stagnation de points de vente) sont nulle, par ailleurs peu de chercheurs académiques ont travaillé sur la question des obstacles que la bourse d'Alger souffre de se développer, des études basées seulement sur la théorie;

En effet, dans une optique comparative des marchés financiers maghrébins cas (Algérie, Maroc et Tunisie) réalisée par Benchabane Meriem (2012) qui a évoqué plusieurs facteurs bloquant l'essor de la bourse d'Alger à travers son analyse théorique, mais elle n'a jamais considéré les points de vente bourse comme problème en admettant tout se déroule bien à leur niveau.

### **1- Données et méthodologie:**

#### **1-1- Les données**

L'introduction en bourse est une étape majeure dans la vie d'une entreprise, elle représente une réelle opportunité et offre de multiples avantages. ( COSOB, 2015)

Cette opération nécessite des connaissances spécifiques portant sur le processus à suivre, les textes légaux et réglementaires applicables, les intervenants et les travaux préparatoires. ( COSOB, 2015)

##### **1-1-1- L'introduction en bourse**

L'introduction en bourse consiste à mettre en vente des titres d'une société afin d'avoir accès au marché financier par appel public à l'épargne (APE), soit par : (FMI , 2007)

- la cession d'actions, ou offre publique de vente, d'une fraction du capital social de l'entreprise ;
- l'émission de nouvelles actions qui seront souscrites par de nouveaux actionnaires suite à une augmentation de capital ;
- l'émission d'un emprunt obligataire auprès des institutionnels et/ou du grand public.

##### **1-1-2- Les conditions d'admission en bourse ( COSOB, 2015)**

- La société doit avoir publié les états financiers certifiés des trois derniers exercices ;
- Les actions de la société doivent être entièrement libérées;
- La société doit mettre en place une structure d'audit interne et assurer un service convenable de transfert de titres.
- L'admission de valeurs mobilières aux négociations en bourse est soumise à une décision de la COSOB.

La société doit en outre mettre en place une structure d'audit interne et assure un service convenable de transfert de titres. Et l'admission de valeurs mobilières aux négociations en bourse est soumise à une décision de la COSOB. ( COSOB, 2015)

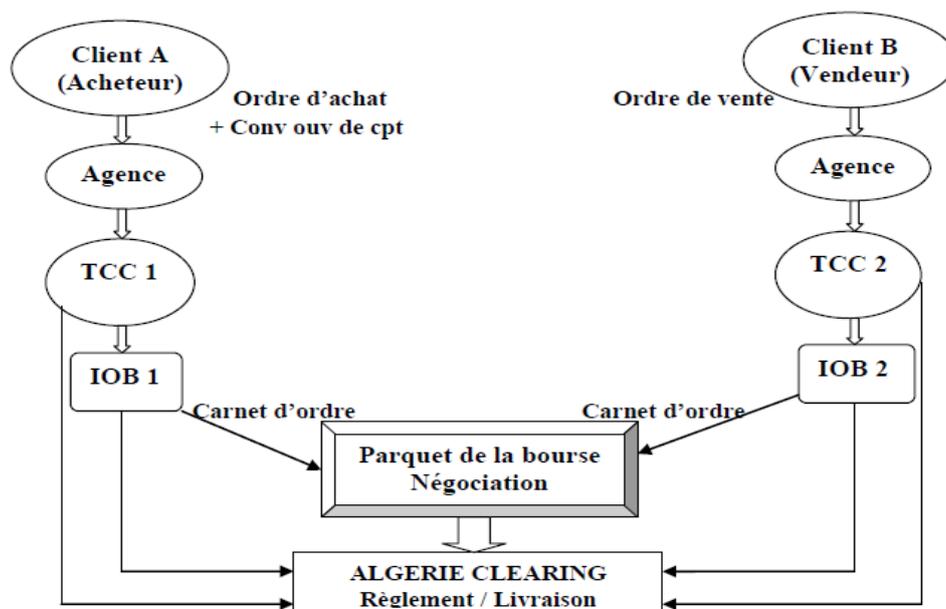
### 1-1-3- Les acteurs d'une introduction en bourse :

Au cours des différentes étapes que comporte le processus d'introduction en bourse, divers institutions, professionnels et experts financiers sont appelés à intervenir : (ZERFA, 2014)

- **L'intermédiaire en opérations de bourse (IOB)** se charge d'accompagner et d'assister la société dans le processus d'introduction ;
- **La Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB)** instruit le dossier d'admission, notifie son accord sous forme d'un visa de la notice d'information et décide de l'admission pour l'introduction en bourse ;
- **Le Dépositaire Central des titres (Algérie Clearing)** assure l'inscription, le règlement et la livraison des titres ;
- **La société de gestion de la bourse des valeurs (SGBV)** se charge de l'organisation pratique des introductions en bourse, notamment la centralisation des ordres d'achat, l'allocation des titres et la publication des résultats à l'occasion des offres publiques.

Et la figure suivante résume les différents acteurs d'une introduction en bourse.

Figure(1): la connaissance des vendeurs (banquiers) de l'existence de leurs IOB



Source: (ZERFA , 2014 )

#### **1-1-4- Le rôle de la banque dans l'opération d'introduction en bourse**

La banque peut jouer différents rôles lors d'une introduction en bourse d'un émetteur : (AKILA, 2014)

- En qualité d'IQB, elle peut accompagner l'émetteur dans toutes les étapes de l'introduction en bourse afin de mener à bien l'opération ;
- Elle peut être choisie comme chef de fil de l'opération d'émission et se chargera dans ce cas de la consolidation des souscriptions et achats sur le marché primaire ;
- Elle peut aussi participer à l'opération de placement des titres en utilisant le réseau de ses agences pour la collecte des ordres ou des bulletins de souscription.

Le chargé du point bourse joue donc un rôle important ; il peut démarcher les clients de la banque pour acheter les titres, les informer, mettre à leur disposition tous les documents transmis par l'émetteur (notice et prospectus)<sup>2</sup> et collecter les ordres d'achat ou les bulletins de souscription. (MAHDI, 2014) .

#### **1-2- Méthodologie :**

Dans le but de cerner notre problématique en amont de processus, une enquête de terrain nous est apparue la meilleure technique de recherche pour comprendre et de découvrir la réalité du terrain et déceler les différents facteurs entravant la dynamique des points de ventes boursières.

Pour réaliser cette enquête, nous avons procédé par deux questionnaires dont un sous forme d'entretien, destinés à deux échantillons différents. L'un est représenté par l'ensemble des agences bancaires étatiques de Bechar qui sont au nombre Sept (07) agences représentées dans le tableau suivant ;

**Tableau 1. L'échantillon d'enquête**

**Table (1): L'échantillon d'enquête**

<b>Dénomination des agences</b>
<b>BEA</b>
<b>BNA 412</b>
<b>BNA 415</b>
<b>BDL</b>
<b>BADR</b>
<b>CPA</b>
<b>CNEP Banque</b>

*Source: Etabli par l'auteur.*

<sup>2</sup> **La notice d'information** reprend tous les détails relatifs aux activités, à la situation financière, à la stratégie de la société et les caractéristiques des titres émis (nombre, prix, forme juridique ...).

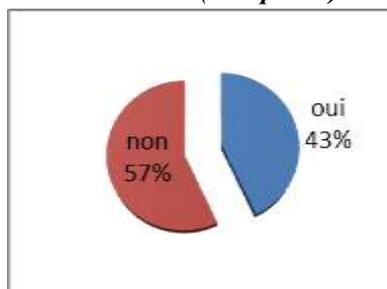
**Le prospectus** est un résumé de la notice d'information remis aux petits investisseurs.

## 2- Résultats et discussion :

Dans cette section nous présenterons et discuterons les principaux résultats obtenus.

Comme nous le constatons sur le schéma ci-dessous que la quasi-totalité des banquiers ne savent pas qu'au sein de leurs DTM afférentes à chaque de ces agences bancaires enquêtées disposent d'un IOB soit **57%** de l'échantillon étudié, sachant que **43%** nous ont répondu par « OUI » ce qui signifie qu'ils sont au courant d'existence de leurs IOB.

**Figure(2): la connaissance des vendeurs (banquiers) de l'existence de leurs IOB**



Source: Résultat de l'enquête réalisé.

Nous remarquons plus que la moitié de l'échantillon enquêté connaissent les titres transigés sur la bourse d'Alger soit 57%, quant à 29% qu'ils n'ont pas aucune idée de ces titres ; mais en réalité ces 57% qui nous ont répondu par l'affirmative « OUI », sont vraiment en connaissance absolue de ces titres ? .Pour confirmer cela, on a décidé de consolider notre question par une question secondaire ouverte et complémentaire pour la précédente comme suite : Si oui, énumérez-les ;

Et nous avons obtenu les résultats suivants :

**Table (2): les titres cotés sur la bourse d'Alger selon les points de vente (agences bancaires).**

Les agences	Réponse du banquier	Réponse du charge de clientèle
BEA	SAIDAL, EL AURASSI, SONALGAZ, AIR ALGERIE.	SAIDAL, EL AURASSI, NCA-Rouïba,
BNA <sub>(412)</sub>	/	SAIDAL, NAFTAL, SONATRACH
BNA <sub>(415)</sub>	/	SAIDAL, AURASSI, ERIADH SETIF
BDL	ALLIANCE ASSURANCE, SONALGAZ, SALAMA ASSURANCE, EL AURASSI, NCA-Rouïba	SONALGAZ, SAIDAL, AIR ALGERIE, ALLIANCE ASSURANCE, NCA-Rouïba, EL AURASSI
BADR	EL AURASSI, SAIDAL, ALLIANCE ASSURANCE, NCA-Rouïba, DAHLI 2016	AIR ALGERIE, ERIADH SETIF, NCA-ROUÏBA, UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE, HOTEL EL AURASSI
CPA	NON	NON
CNEP Banque	NON	NON

Source: Résultat de l'enquête réalisé.

***Animation des points de ventes boursières ; cas des agences bancaires -BECHAR.***

D'après les réponses obtenues de la part des vendeurs enquêtés comme nous le montre le tableau ci-dessus la quasi-totalité de nos vendeurs sont mal renseignés des titres cotés sur la bourse d'Alger en cette période étudiée d'où ils ont énuméré des entreprises qui ne sont même pas cotées sur le marché boursier dont leurs modes d'émission étaient des appels d'offre restreints sur le marché de gré à gré et d'autre ont mentionné des titres dont leurs durée de cotations sont échus et personne d'eux nous a mentionné les six titres cotés sur la bourse en temps actuel, des vendeurs qui sont sensés de les connaître par cœur avec toute information inhérente à ces titres car tout simplement sont les personnes habilités à vendre ces derniers qu'on nomme vendeurs dans ce processus, et le vendeur est sensé toujours de connaître le produit qu'il vendait sur un marché donné.

Pour voir si les vendeurs habilités font la distinction entre le marché boursier et le marché de gré à gré, nous avons décidé de leurs poser la question suivante :Lors de la présentation d'un client pour l'achat d'un titre coté au niveau de marché du gré à gré, vous lui dites quoi ?

Nous avons obtenu les réponses suivantes :

**Table (3): La distinction des vendeurs entre les titres cotés en bourse et ceux de marché du gré à gré.**

Les agences	Réponse du banquier	Réponse de charge de clientèle
BEA	Je lui achèterai ce titre	Je lui donner un ordre d'achat pour qu'il le remplisse
BNA <sup>(412)</sup>	/	Je ne sais pas
BNA <sup>(415)</sup>	/	Je lui remplir un ordre d'achat
BDL	Si on dispose de ces titres au niveau de l'agence je lui ferai remplir le nécessaire pour lui acheter sinon je lui dirais qu'on ne vend pas ces titres	Je ne sais pas
BADR	Je lui communique le cours de référence d'achat de ce titre coté en bourse avec la fourchette	Je vous renseigne selon l'information mise à notre disposition et on verra
CPA	Je ne sais pas	On ne vend pas les titres boursiers
CNEP Banque	Il faut voir avec le responsable des titres au niveau de la bourse d'Alger	On ne vend pas les titres boursiers

*Source: Résultat de l'enquête réalisé.*

Nous constatons que les vendeurs habilités avec lesquels nous avons mené notre enquête ne font pas de la différence entre les titres cotés sur le marché boursier et ceux cotés sur le marché du gré à gré tel que les titres de SAIDAL dont il fait objet d'un appel d'offres restreint d'où le groupe SAIDAL a visé une catégorie des investisseurs pour faire augmenter leur fonds qui sont les institutions financières et ces titres ne faisaient pas d'introduction en bourse, par conséquent ces vendeurs ont auraient dû nous répondre tout simplement en nous expliquons que ce titre n'est pas coté sur la bourse et nous ne pouvons pas l'acheter puisqu'il est dédié uniquement aux institutions financières.

Pour savoir si les agences bancaires enquêtées sont-elles au courant que c'est eux qui sont habilités à vendre des titres boursiers en menant des opérations primordiales en amont de ce

processus, on les a questionnés comme suite : Vendez- vous des titres (valeurs mobilières) au sein de votre agence ? Et on a obtenu les résultats suivants :

**Table (4): la vente des titres au sein des agences bancaires (points de vente)**

Libellé	OUI	NON
Les banquiers	3/7 (soit 43%)	2/7 (soit 29%)
Les chargés clientèle	4/7 (soit 57%)	3/7 (soit 43%)
TOTAL	7/14 soit 50%	5/14 soit 36%

*Source: Résultat de l'enquête réalisé.*

Et pour voir le degré de la crédibilité des 50% qui nous ont répondu par « OUI » on a consolidé notre question par : si oui, de quel titre s'agit-il ?

Tout en leur suggérant les six titres cotés en bourse à savoir :

- Pour les actions : ALLIANCE ASSURANCE, EL AURASSI, NCA-Rouïba et SAIDAL
- Et pour les obligations : SPA DAHLI et les OAT

Et nous avons obtenu les réponses suivantes :

**Table (5): la vente des titres au sein des agences bancaires (points de vente)**

Libellé	LES TITRES CÔTES EN BOURSE D'ALGER					
	Actions			OBLIGATIONS		
	ALLIANCE ASSURANCE	EL AURASSI	NCA- Rouïba	SAIDAL	SPA DAHLI	OAT
<b>Banquiers</b>	3/3	2/3	2/3	2/3	1/3	0/3
<b>Chargés clientèle</b>	2/4	3/4	2/4	3/4	0/4	0/4

*Source: Résultat de l'enquête réalisé.*

Le tableau n° 05 nous montre les fréquences affirmatives pour chaque titre suggéré sur ces vendeurs prenant l'exemple du titre d'EL AURASSI d'où nous avons deux banquiers qui ont affirmé la vente de ce titre parmi les 3 qui nous ont confirmé la vente des titres au sein de leurs agences bancaires et nous avons 3 sur 4 chargés d'étude qui nous ont aussi confirmé la vente de titre ainsi de suite pour la lecture de ces résultats.

Après avoir procédé à lecture de ces résultats nous remarquons qu'aucun des 50% qui ont répondu par l'affirmative à propos de la vente des titres à leurs niveaux nous a confirmé la vente de tous les titres dans leur intégralité qui sont au nombre de six qui sont sensés de les vendre tous, en l'occurrence dans un moment donné au cours de notre entretien avec eux , nous sommes rendu compte qu'ils faisaient référence à la souscription de titre au moment d'introduction de chacune de ces sociétés côté en bourse c.-à-d. le marché primaire et non pas le marché secondaire et d'après eux les ventes de ces titres sont achevées et ils ne pourront pas acheter ces titres aux demandeurs nouveaux.

Pour voir si les moyens matériels utilisés par les vendeurs sont efficaces en termes de rapidité d'exécution des opérations boursières, nous avons demandé à nos interlocuteurs de quel type de moyens travaillent-ils avec leurs IOB en vous lui transmettant un ordre d'achat, et ils nous ont répondu tous par « courrier » ce qui laisse cette procédure très lente vu la distance flagrante de Béchar à Alger. C.-à-d. imaginant un ordre d'achat d'un

### ***Animation des points de ventes boursières ; cas des agences bancaires -BECHAR.***

client transmet de vendeur à son IOB pour l'exécution sachant que cet ordre d'achat est au mieux de cours et au jour d'exécution.

Pour voir aussi si les vendeurs sont-ils au courant des profits qu'ils réalisent en vendant et en achetant des titres pour le compte des clients nous les avons interrogé comme suite : Estimez-vous que l'achat et la vente des titres pour le compte de vos clients est profitable pour votre banque en matière de produit bancaire ? Et nous avons obtenu les réponses suivantes comme montre le tableau n°6 :

**Table (6): la connaissance de vendeurs de leurs avantages en vendant des titres.**

<b>Libellé</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
<b>Les banquiers</b>	4/7 (soit 57%)	1/7 (soit 14%)
<b>Les chargés clientèle</b>	2/7 (soit 29%)	5/7 (soit 71%)
<b>TOTAL</b>	6/14 soit 43%	6/14 soit 43%

*Source: Résultat de l'enquête réalisé.*

Nous constatons que la moitié de vendeurs enquêtés soit 43% savent que la vente des titres est profitable pour leurs banques en matière de produit bancaire. En effet, chaque opération de vente et/ou d'achat effectuée par l'IOB fait gagner des commissions pour le compte de sa banque ce qui est bien évidemment profitable pour chaque banque de vendre les titres.

Vu les réponses des vendeurs moyennant faibles vis-à-vis la maîtrise des opérations boursières en tant que point de vente des titres, nous avons jugé utile de savoir s'ils ont été préparés pour ce genre d'opération, ce qui nous a amené à renseigner sur leurs états de formation sur les techniques de vente des titres boursiers comme suit :Avez-vous reçu de formation à propos des techniques de vente des titres auprès de votre organisme ? Et nous avons obtenu les résultats suivants :

**Table (7): la formation des vendeurs pour l'animation de vente des titres.**

<b>Libellé</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
<b>Les banquiers</b>	3/7 (soit 14%)	4/7 (soit 57%)
<b>Les chargés clientèle</b>	0/7 (soit 0 %)	7/7 (soit 100%)
<b>TOTAL</b>	3/14 soit 29%	10/14 soit 71%

*Source: Résultat de l'enquête réalisé.*

De ce table n° 7 nous remarquons que 71% de nos vendeurs n'ont pas reçu de formations pour ce genre d'opérations qui leurs s'avèrent compliqué et nécessitent de techniques spécifiques dans son ensemble, quant à 29% qui a reçu ladite formation intrinsèque à l'animation de vente des valeurs mobilières mais qui se ne voit pas d'après le minimum de réponse valable attendu de lui malheureusement.

**Conclusion:**

C'est du moins ce que relève la COSOB dans son rapport annuel. En effet, la Bourse d'Alger reste à ce jour une organisation essentiellement publique, déconnectée du monde économique et ne disposant pas d'un environnement professionnel nécessaire au développement du marché. (COSOB, 2019) Les points de vente, contrôlés par leurs tutelles (banques), remplissent une mission essentiellement technique et elles ne sont pas véritablement à l'écoute des agents économiques qu'elles sont censées servir (investisseurs et entreprises). Elles ont certes développé les activités de placement, de transmission d'ordres et de tenue de compte, mais en abordant le métier sous l'angle procédural et réglementaire plutôt que commercial (sauf à l'occasion des opérations de marché primaire). Les autres services prévus ou attendus d'eux (tels que : conseil aux entreprises, démarchage de clients, renseignement de clients, publicités etc.) n'ont pas été développés au sein des agences bancaires habilitées.

En effet, pour mieux montrer la raison principale de l'apathie des points de ventes de la bourse d'Alger nous avons focalisé notre étude sur les deux hypothèses suivantes, l'insuffisance de la formation des vendeurs (banquiers) dans la maîtrise des opérations boursières qui jouent un rôle primordial quant à l'animation des ventes des titres d'une part, et de l'absence d'une culture boursière chez les chargés d'étude.

L'enquête que nous avons menée nous a conduits à comprendre que la raison principale entravant le dynamisme de la vente des valeurs mobilières au sein des points de vente boursières dépend des deux hypothèses que nous avons supposé, en effet, les vendeurs n'ont pas la formation adéquate pour ce genre de mission.

Mais malgré cette déduction nous pouvons dire que les vendeurs sont les plus sensés à connaître ce qu'ils vendent comme produit et accomplir leur mission d'où cette raison revient en grande partie aux responsabilités des vendeurs en qui ne sont même pas formés pour l'animation de vente des valeurs mobilières à leur niveau, non seulement les investisseurs (ménages) n'ont pas de culture boursière suffisante mais ils ont pas de sources pour en procurer. La perspective d'une animation des points de ventes boursières, si cela devait se réaliser, nécessiterait quelques mesures importantes à prendre, nous pouvons citer dans ce cadre les points suivants:

- La mise en place d'un guichet bourse au sein de l'agence bancaire qui peut jouer l'amont des opérations boursières et un point de renseignement pour les investisseurs ;
- Une bonne formation pour les banquiers dans ce sens ;
- La mise en place des prospectus des entreprises cotées en bourse sur les différents guichets de l'agence pour faire démarcher la clientèle de la banque ;
- La mise en place de tableau électronique comme celui de change qui affiche les cours des titres cotés en bourse lors de la clôture de chaque séance boursière ;
- La mise en place des moyens technologiques avec lesquels collabore le vendeur avec son IOB tel que le courriel, le fax, Swift (messagerie électronique sécurisée).

Certes si toute suggestion sont-ils se concrétisé nous aurons des points de vente bourses animées ce qui va donner un nouveau souffle à la bourse d'Alger même si reste toujours d'autres sphères à revoir comme la motivation des entreprises privées à s'introduire et la nécessité de la privatisation celles du secteur étatique via le biais de la bourse ainsi d'adoption d'un nouveau mode de cotation « continu ».

**Bibliographie :**

- AKILA, D. « Introduction des entités publiques en bourse : Un processus susceptible de dynamiser le marché financier.» 2014.
- BENCHABANE, M. « *Etude comparative des marchés financiers maghrébins cas (Algérie, Maroc et Tunisie)* », *Mémoire de magister*. Université Mouloud MAMMARI de Tizi-Ouzou., 2012.
- Boudrioua, M. S., & Boudrioua, A. « Modeling and Forecasting the Algerian Stock Exchange Using the Box-Jenkins Methodology.» *Journal of Economics, Finance and Accounting Studies*, 2(1), 1-15. (2020).
- chemam, « الدور التنموي لأسواق الأوراق المالية ومقومات تفعيل بورصة الجزائر لتحقيق هذا الدور ». *مجلة* (2016) *ميلاف للبحوث والدراسات*.
- COSOB. «Guide d'introduction en bourse.» Alger: La banque centrale ., 2015.
- FMI . «Rapport du FMI sur les questions générales Algérie.» 2007.
- Ghezal, M., Hassan, R., & Lahsasna, A. « The Feasibility of Issuing Şukūk under the Current Laws and Regulations in Algeria (Kelayakan Mengeluarkan Şukūk di bawah Undang-undang dan Peraturan Semasa di Algeria).» *Journal of Islam in Asia (E-ISSN 2289-* (2020).
- hamadi, saida, سعيدة حمادي. «دراسة تحليلية لبورصة الجزائر خلال الفترة -واقع ومعوقات أداء البورصات العربية». *الريادة لاقتصاديات الأعمال* . (2021). 7(2), 485-520.
- KENOUCHE, H. « ANALYSE DES PERFORMANCES DE LA BOURSE D'ALGER, CAS: ETUDE COMPARATIVE BOURSES D'ALGER, TUNIS ET CASABLANCA..» *La Revue des Sciences Commerciales*, 19(1), 171-196 (2020).
- Kherbachi, A. (2011). Impact du secteur financier sur l'activité économique en Algérie par une MCSRF. *les cahiers du cread*, 95, 5-26.
- Kerzabi, D. *L'enracinement des dirigeants: cas des entreprises algériennes cotées en bourse (durant la période 2005–2017)[The rooting of leaders: the case of Algerian listed companies (during the period 2005–2017)]*. (No. 99716). University Library , 2020.
- Khadidja, Z., & Bachir, B. « The Algerian bank between eco-regulations and development of customer loyalty.» (2018).
- MAHDI, B. «Quelques unes des raisons qui empêchent le décollage de la bourse d'Alger.» *Le quotidien Maghrebemergent*, Edition du 25/05/2014. (2014).
- Mutize, M., Tefera, E., & Nkhalamba, M. « The development of financial markets in Africa: trends, challenges and prospects. .» *Journal of Economics and Behavioral Studies*, 12(1 (J)), 46-54. (2020).
- ZERFA, Zahia. «Guide de pratique d'introduction en bourse, COSOB, IFB d'Alger.» 2014.